

**Colloque Scientifique 50<sup>e</sup> Anniversaire FOFIFA**

*Regards croisés sur la recherche agricole d'hier, aujourd'hui et demain pour le développement durable de Madagascar*



# Décentralisation et gouvernance forestière à Madagascar : évolution historique, défis institutionnels et perspectives pour une gestion durable



**Auteur(s): RANDRIAMANANA Tsinjo**

**11, 12 et 13 juin 2025, FOFIFA Ampandrianomby, Antananarivo, Madagascar**



## INTRODUCTION

Précoloniale => proscriptions  
déforestation, des activités  
d'incendies, de cultures sur brûlis  
Administration coloniale =>  
Organisations, plus modernes  
De 1990 à 2010  
260 000 / 12 millions ha =  
propriété forestière privée

Problématique :  
L'État, en tant qu'entité distincte,  
n'est pas en mesure de gérer seule  
les ressources naturelles  
=> Organisation de l'Etat  
=> « Décentralisation » dans les  
constitutions  
=> Gestion communautaire

QR: Comment évolue l'organisation territoriale de l'État  
dans la gestion des ressources forestières à Madagascar ?



## METHODES

Institutionnalisme historique

Cohérence organisationnelle (Fiol et al. 2004) :

- Déconcentration et la décentralisation
- Différenciation et Intégration
  - Déconcentration (STD)
  - Décentralisation (CTD)

Analyse sociojuridique de la dynamique institutionnelle dans la gestion publique des ressources forestières :

- Les dénominations, champs d'action, territoires de compétences
- Domaine de collaboration, attributions administratives, pouvoirs de décision
- Obstacles matériels dans la coopération entre STD et CTD

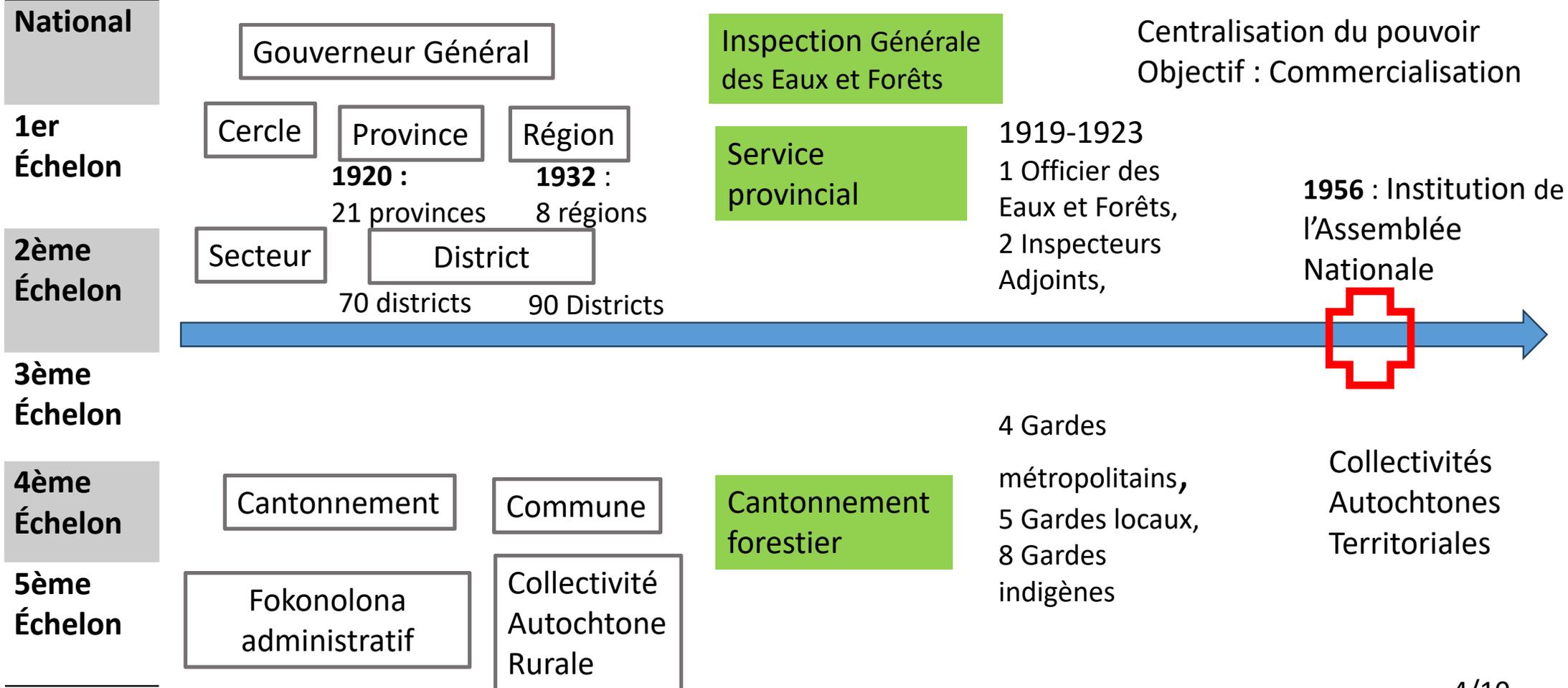
Sources de données : Primaire (textes juridiques, rapports d'activités, archives) et Secondaire (littératures scientifiques)



## Colloque Scientifique 50<sup>e</sup> Anniversaire FOFIFA

*Regards croisés sur la recherche agricole d'hier, aujourd'hui et demain pour le développement durable de Madagascar*

### Période coloniale : 1896-1960

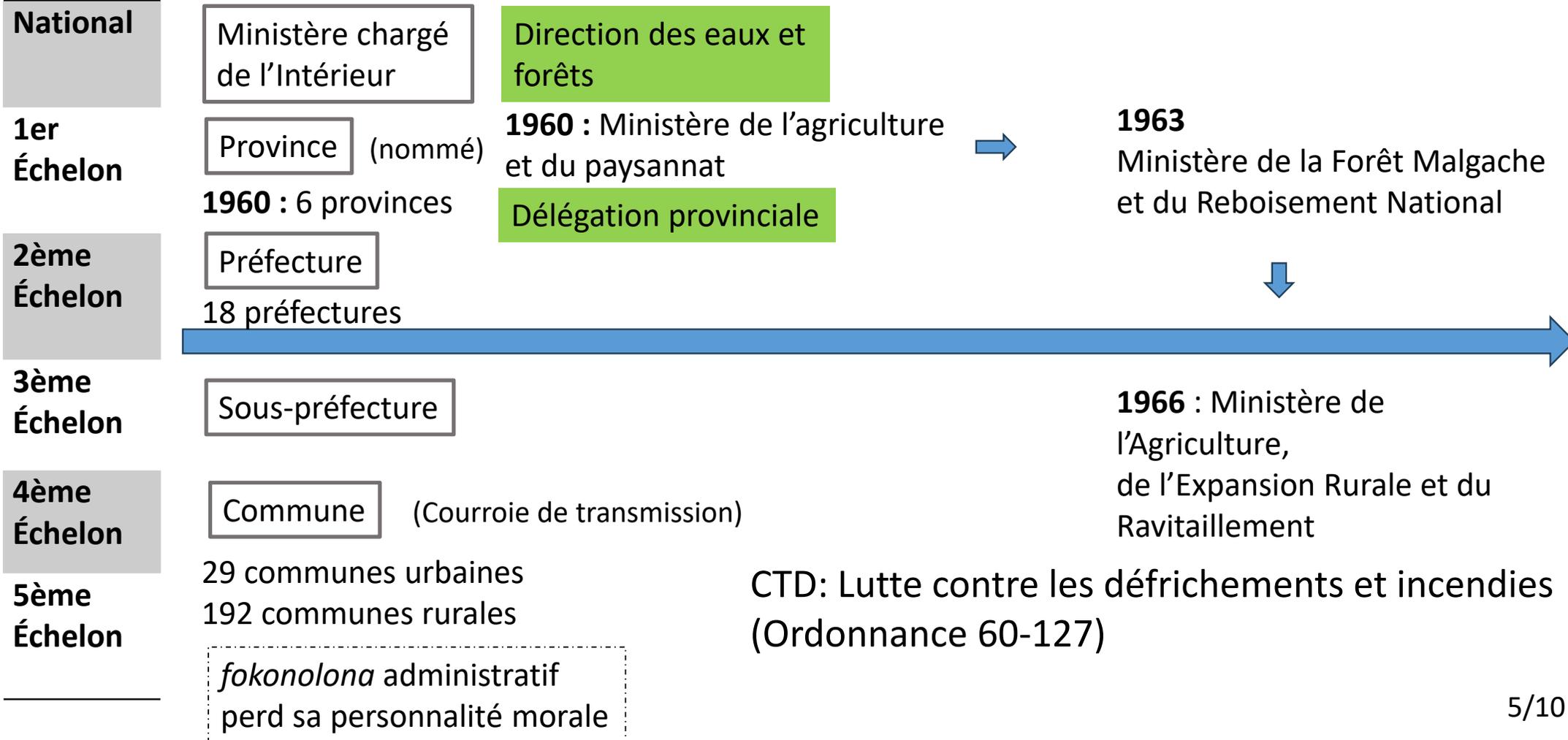




## Colloque Scientifique 50<sup>e</sup> Anniversaire FOFIFA

Regards croisés sur la recherche agricole d'hier, aujourd'hui et demain pour le développement durable de Madagascar

### Première République : 1960-1972





## Colloque Scientifique 50<sup>e</sup> Anniversaire FOFIFA

*Regards croisés sur la recherche agricole d'hier, aujourd'hui et demain pour le développement durable de Madagascar*

### Deuxième République : 1972-1992

National

Ministère chargé de l'Intérieur

Direction des eaux et Forêts et de la conservation des sols

1972 : Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Réforme Agraire et de la Coopérativisation

1<sup>er</sup> Échelon

Faritany

Service provincial chargé des eaux et forêts



2<sup>ème</sup> Échelon

1983 : 6 services provinciaux

1982 : Ministère de la Production Agricole et de la Réforme Agraire

3<sup>ème</sup> Échelon

Fivondronam-pokontany

Circonscription chargée des forêts



4<sup>ème</sup> Échelon

Firaisam-pokontany

20 : circonscriptions

Cantonnement

1983 : Ministère de la Production Animale (Élevage et Pêche) et des Eaux et Forêts

5<sup>ème</sup> Échelon

Fokontany

104 cantonnements

Triage

Entre 1975 et 1983

Fokonolona permis d'exploitation forestière (Arrêtée 991-83)

(Autonomie financière, Ordonnance 76-044)

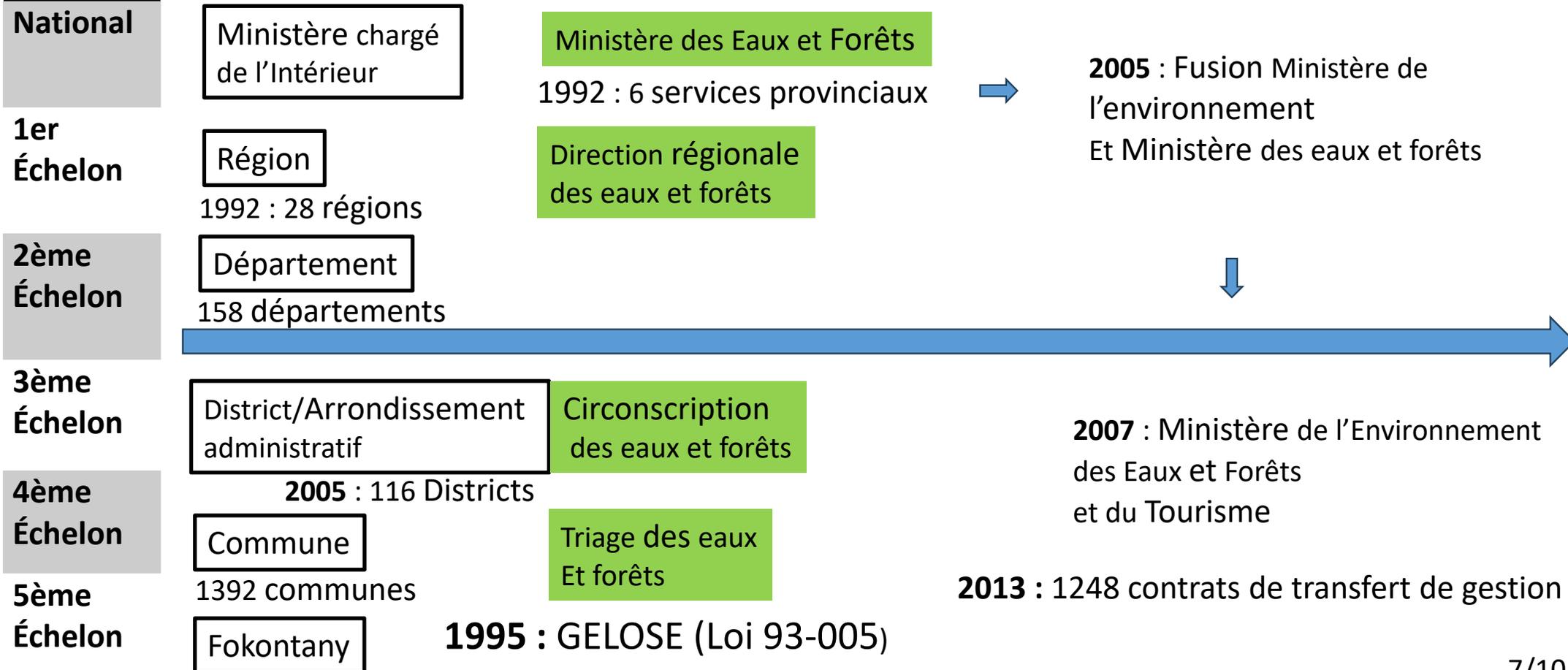
273 Triages



## Colloque Scientifique 50<sup>e</sup> Anniversaire FOFIFA

*Regards croisés sur la recherche agricole d'hier, aujourd'hui et demain pour le développement durable de Madagascar*

### Troisième République : 1992-2010

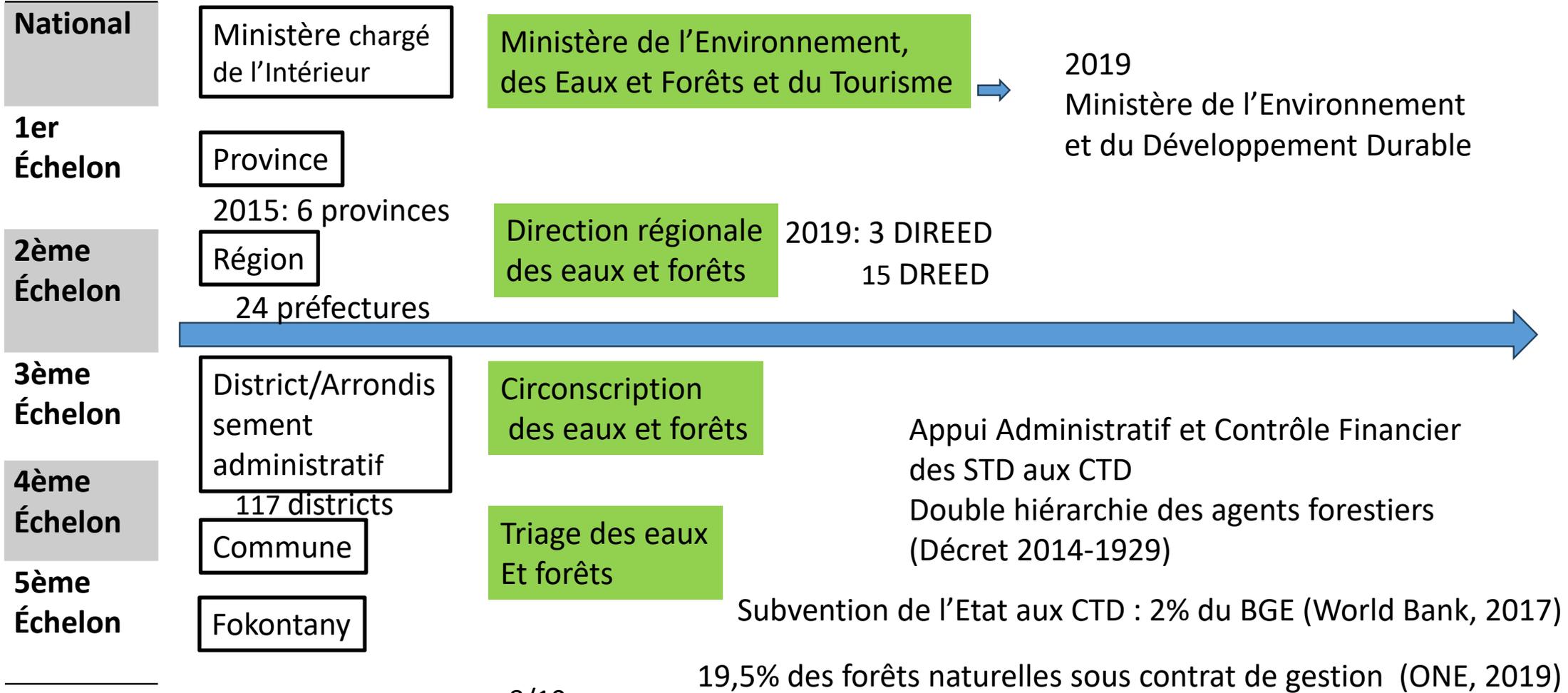




## Colloque Scientifique 50<sup>e</sup> Anniversaire FOFIFA

*Regards croisés sur la recherche agricole d'hier, aujourd'hui et demain pour le développement durable de Madagascar*

### Quatrième République : 2010 – 2022





# Obstacles à l'efficiency et à l'efficacité de la gestion des ressources forestières

## **EFFECTIFS DU PERSONNEL FORESTIER**

- En 1934, un agent pour 200 000 ha de forêts
- En 1987, un agent pour environ 29 000 ha
- Vers 1992 : un seul agent forestier pour 25 000 ha
- En 2000 : un agent pour 19 000 ha
- En 2004 : Un agent pour 9 000 Ha

## **TRANSFERT DE COMPÉTENCES TECHNIQUES**

- Connaissances en foresterie
- Compétence technique aux CTD

## **TRANSFERT DE SERVICES PUBLICS**

- Système d'information défaillant
- Concentration du pouvoir, des moyens humains, matériels et financiers (MEADR, 1994)
- L'assainissement de la filière de bois de rose et de bois d'ébène (Décret 2014-906)



## CONCLUSION

Dénominations => champ d'action

Pouvoir => Espace

Insuffisance en nombre et en qualité des ressources humaines

=> Niveau élevé d'informalité ; Carence en informations

Séparation de pouvoir

La coopération entre STD et CTD devrait être dans une relation, non de subordination, mais plutôt de système de contre-pouvoir pour des entités du même niveau territorial.